

External Affairs and International Trade Canada



Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada

OTTAWA, le 11 avril 1991

N° JLAB-0152

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de me référer aux accords suivants entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République française:

- (i) l'Accord sur les relations cinématographiques, signé à Ottawa le 30 mai 1983,<sup>(1)</sup> comme modifié par un Échange de Notes fait à Ottawa le 8 février 1989;<sup>(2)</sup>
- (ii) l'Accord relatif à la promotion de projets de coproduction cinématographique, signé à Paris le 11 juillet 1983,<sup>(3)</sup> comme modifié par un Échange de Notes fait à Ottawa le 8 février 1989;<sup>(4)</sup>
- (iii) l'Accord relatif à la promotion de projets de coproduction cinématographique ou audiovisuelle dans le domaine de l'animation, signé à Paris, le 10 janvier 1985;<sup>(5)</sup> et

Son Excellence M. François Bujon de L'Estang  
Ambassadeur de la République française  
Ottawa

- (1) Recueil des traités du Canada 1983 No 14
- (2) Recueil des traités du Canada 1989 No 6
- (3) Recueil des traités du Canada 1983 No 17
- (4) Recueil des traités du Canada 1989 No 8
- (5) Recueil des traités du Canada 1985 No 6